

Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 FEVRIER 2015

Délibération N°2015/014

Date de convocation : 02 février 2015 Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quinze, le 11 février à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis au Théâtre Municipal René Ledieu au CATEAU-CAMBRESIS, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Etaient présents (56 titulaires 3 suppléants) : Bazuel

Beaumont-en-Cis Beauvois-en-Cis

Alexandre BASOUIN Bertry Yannick HERBET Béthencourt Christian PAYEN Bévillers

Jean-Pierre THIEULEUX Boussières-en-Cis Francis LEBLON Briastre **Guy BRICOUT** Busigny

Anne-Sophie DUEZ-MERY Carnières Martine THULLEZ Catillon-sur-Sambre Cattenières Alain GOETGHELUCK Caudry

Pierre LAUDE Caullery Gilberte SZOPA(S) Clary Charles BLANGIS Dehéries Bruno MANNEL Élincourt Isabelle PIERARD Estourmel

Janine TOURAINNE Fontaine-au-Pire Michel HENNEQUART Haucourt-en-Cis Honnechy Didier BLEUSE

Inchv-en-Cis Augustine NOIRMAIN La Groise Jean-Marc DOSIERE Le Cateau-Cambrésis

Daniel FIEVET Le Pommereuil

Denise LESAGE Jacques OLIVIER

Pierre-Henri DUDANT Christian PECQUEUX Dominique LAMOURET

Denis COLLIN **Brigitte PRUVOT** Sandrine TRIOUX Gérard TAISNE Bernard PLET

Jean-Louis CAUDRELIER Laurent COULON

Joëlle MANESSE Serge SIMEON Louis COQUELLE(S) Laurence RIBES

Jacky DUMINY Jean-Pierre RICHEZ Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal WAYEMBERGE

Jean-Félix MACAREZ

Nathalie GAVE Gérard LENOBLE **Brigitte ROLAND** Didier BONIFACE Pierre LEVEOUE Liliane RICHOMME Serge WARWICK Gilles PELLETIER Jean-Claude GERARD

Karine ELOIR Annie DORLOT Joseph MODARELLI Pascal FOULON Pascal LEVEOUE Michel GOUVART(S) Daniel BLAIRON Daniel CATTIAUX

Axelle DOERLER

Ligny-en-Cis Membres Excusés (3): Malincourt

Maretz Maurois

Jean-Marie TORDOIT, Mélanie DISDIER et Véronique NICAISE

Mazinghier Montay

Membres Absents (5):

Montigny-en-Cis Vincent WAXIN, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Maurice DEFAUX et Henri QUONIOU.

Ors Quiévy

Membre ayant donné procuration (10):

Rejet-de-Beaulieu Laurence MONTEIRO-LOPEZ à Alexandre BASQUIN, Hubert DEJARDIN à Jean-Marc DOSIERE, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Agnès BERANGER à Sandrine TRIOUX, Frédéric Saint-Aubert BRICOUT à Martine THUILLEZ, Régine DHOLLANDE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Saint-Hilaire-Le Didice BONIFACE, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Patrice BONIFACE à Jean-Claude GERARD, Saint-Souplet-Bréphane JUMEAUX à Daniel CATTIAUX.

Saint-Vaast-en-Cis

Villers-Outréau Nathalie GAVE est élue secrétaire de séance.

Walincourt-Selvigny

OCTROI DE GRATUITE LOYERS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2012 AU PROFIT DE MONSIEUR RUCKEBUSH, LOCATAIRE DU COMMERCE DE CATILLON-SUR-SAMBRE (PROFRAIS SERVICES) – 2015/014

Monsieur Serge SIMEON, Vice-Président en charge du Développement Economique, expose que lors de la signature du contrat de bail de location du commerce de Catillon au profit de Monsieur Ruckebush en novembre 2012, Monsieur DUCROUX, alors Maire de Catillon-sur-Sambre, s'était engagé devant notaire à octroyer la gratuité des loyers de novembre et décembre 2012.

Cet engagement a été pris dans un contexte économique difficile pour la supérette et permettait d'éviter au locataire, Monsieur RUCKEBUSH, un impact sur la trésorerie de l'entreprise.

Toutefois, à la réception du contrat de bail par la CCCC, les titres ont été émis puisque le bail débutait en novembre 2012.

Aussi, les locataires demandent l'indulgence de la CCCC sur ces 2 mois de loyers, compte tenu des engagements qui avaient été pris, soit un montant de 800€ HT.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis,

Vu l'instruction de la Commission Développement Economique en date du 19 janvier 2015,

Monsieur le Vice-Président propose la remise gracieuse des loyers de novembre et décembre 2012 au profit de Monsieur RUCKEBUSH, locataire du Commerce de Catillon-sur-Sambre (Profrais Services), propriété de la CCCC et dont le montant est fixé à 800€ HT.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 12 février 2015 et de la publication Le 12 février 2015 Pour expédition conforme Caudry, le 12 février 2015

Vu,

Le Président,

GUY BRICO

Maire de CAUDRY Conseiller Général du Nord Le Président,

Maire de CAUDRY Conseiller Général du Nord

Communanté de Commune

Candrésis .

sis Satesis Gay BRICOU

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.